



2024

Formations Droit Social

ACO
AVOCATS

Cabinet ACO

31 rue Mazenod, 69003 LYON

14 rue du 11 novembre 38200
VIENNE

T : 04 72 56 46 80



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

ACO est un cabinet d'avocats d'affaires qui accompagne les entreprises de toute taille (de la start-up au groupe coté) sur leurs problématiques juridiques, fiscales et sociales.

À cet effet, il dispose notamment d'une équipe exclusivement dédiée au droit social qui assiste les entreprises.

Fort de son expérience en conseil et de sa pratique contentieuse, le cabinet ACO propose des sessions de formation destinées aux entreprises.

Les compétences des avocats du cabinet, leur pratique du contentieux, du conseil et de la négociation, associées à une constante activité de publication sur les questions soulevées par l'évolution du droit social, vous assurent une formation de qualité.

Ces formations peuvent être dispensées chez nos clients, au sein du cabinet ou en visio-conférence.

Les formations se déroulent sur une journée ou une demi-journée (en présentiel ou en visio-conférence), et sont résolument tournées vers la pratique.

Elles se déclinent soit de manière classique soit sous forme de workshop (ateliers interactifs).

Organisées en visio-conférence ou en présentiel, nos formations sont l'occasion de nouer le dialogue avec l'avocat intervenant et de partager des retours d'expérience.

100 % de nos formations sont dispensées par des Avocats.

Taux de satisfaction année 2023 : 100 %

Nombre de formations dispensées depuis 2023 : 1

Le cabinet est enregistré comme organisme de formation sous le n° 84691644369. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Le cabinet ACO s'est également engagé dans un processus qualité de la formation qui a abouti à l'obtention de la certification QUALIOPi pour ses activités d'organisme de formation.



Pierre-Luc NISOL
Avocat Associé



NOS INTERVENANTS EXPERTS

Pierre-Luc NISOL Avocat Associé

QUALIFICATIONS

- 2001** CAPA – Inscription au Barreau de Lyon
- 1998** Master II Droit Communautaire – Université Jean Moulin Lyon III
- 1997** Master I Droit des Affaires – Université Jean Moulin Lyon III

PARCOURS

Avant de rejoindre ACO Avocats en 2016 en qualité d'associé, Pierre-Luc NISOL a développé son expertise en collaborant pendant plus de dix ans au sein de cabinets de premier plan dont : Joseph Aguera & Associés, Bignon Lebray & Associés et CMS Francis Lefebvre Lyon

Morgane TAVERNIER Avocat

QUALIFICATIONS

- 2019** CAPA
- 2016** Master II Droit et Entreprises – Université Jean Monnet – Saint-Etienne
- 2015** Master II Droit et Justice – Université Jean Monnet – Saint-Etienne

PARCOURS

- 2024** **Avocat collaborateur** au sein du Département Droit du Travail et de la Sécurité Sociale – ACO AVOCATS
- 2019** **Avocat Collaborators** – ANTHEIA CONSEIL
- 2018** **Avocat stagiaire** au sein du Pôle Social du Groupe CASINO
- 2016** **Avocat stagiaire** – Me Thierry PERON

Charlotte GINGELL Avocat

QUALIFICATIONS

- 2023** CAPA – Inscription au Barreau de Lyon
- 2019** Master II Droit constitutionnel et droits fondamentaux – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 2018** Master I Droit public – Université de droit de Saragosse (Espagne)

PARCOURS

- 2024** **Avocat Collaborateur** – ACO AVOCATS
- 2024** **Avocat Collaborateur** – ADAS AVOCATS
- 2023** **Avocat stagiaire** – MMC AVOCAT
- 2022** **Avocat stagiaire** – Association Paris aide aux victimes
- 2022** **Avocat Stagiaire** – MEN BRIAL AVOCATS

NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

DES INTERVENANTS EXPERTS

Sélectionnés pour leur expertise juridique, leur approche pédagogique et leur expérience professionnelle, ils s'adaptent à votre univers professionnel, à votre secteur d'activité ainsi qu'aux enjeux de votre fonction, que vous soyez une petite ou une grande entreprise.

DES SOLUTIONS DE FORMATION RÉPONDANT À TOUS LES BESOINS

- Formation inter entreprises
- Formation intra personnalisée
- Formation classique avec support de formation
- Formation en workshop sous forme d'ateliers interactifs

Nous innovons en permanence pour vous apporter la réponse en formation présentielle ou en visio-conférence la plus adéquate.

UN ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE PERSONNALISÉ

Notre équipe vous guide dans le choix de votre formation et/ou construit avec vous une formation personnalisée et sur mesure à partir de votre profil et de votre entreprise.

Les formations proposées peuvent être délivrées au sein des entreprises, dans les locaux du cabinet ACO ou en visio-conférence.

Quelque soit la modalité d'intervention, chaque participant reçoit une convocation indiquant les modalités d'accès : le jour, l'heure, le lien de connexion. Après la validation du groupe, l'inscription d'un nouveau participant est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Les formations sont accessibles tout au long de l'année, avec un délai de mise en oeuvre variant généralement entre 2 et 4 semaines à partir du premier contact.

Les locaux du cabinet sont équipés d'outils pédagogiques qui lui permettent d'animer des sessions interactives.

Sommaire

FORMATIONS CLASSIQUES

09 >

Sensibiliser le dirigeant d'une entreprise de - 50 salariés au droit du travail

10 >

Sensibiliser le dirigeant d'une Entreprise de + 50 salariés au droit du travail

11 >

Décryptage et enjeux du CSE

12 >

Accident du travail / maladie professionnelle (AT/MP)

13 >

La grève dans le secteur privé

14 >

Gestion du contentieux prud'homal

15 >

Le controle URSSAF

16 >

Adapter l'entreprise en période de crise

FORMATIONS WORK SHOP

18

➤ contrat de travail

19 >

Les différents modes de
rupture du contrat de travail

20 >

La gestion de la durée du travail

21 >

La gestion du fait religieux
dans l'entreprise privée

22 >

Comment gérer l'inaptitude ?

23 >

Sensibiliser le manager au
droit du travail

24 >

Les élections professionnelles

The background is a dark teal color with several lighter teal geometric shapes. There are curved shapes in the top-left and bottom-left corners, and a large triangular shape pointing upwards in the bottom-right area. The text is centered in the upper half of the page.

FORMATIONS
CLASSIQUES

SENSIBILISER LE DIRIGEANT D'UNE ENTREPRISE DE -50 SALARIÉS AU DROIT DU TRAVAIL

PROGRAMME 1/2 JOURNÉE

Quelles sont les contraintes auxquelles le dirigeant est confronté ?

LES NOTIONS INDISPENSABLES AU QUOTIDIEN DU DIRIGEANT

- Embaucher un salarié
- Contrat de travail et bulletin de paie
- Le pouvoir de direction de l'employeur
- Rompre un contrat de travail
- Discrimination et harcèlement
- Santé et sécurité au travail
- La négociation collective

LE DROIT DU TRAVAIL : OUTIL DU DIRIGEANT

- Comment le droit du travail peut-il être appréhendé au profit de l'entreprise ?



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DAF
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Appréhender le droit du travail
- Acquérir les bons réflexes



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION
500€ HT / PERSONNE

SENSIBILISER LE DIRIGEANT D'UNE ENTREPRISE DE +50 SALARIÉS AU DROIT DU TRAVAIL

PROGRAMME 1 JOURNÉE

Quelles sont les contraintes auxquelles le dirigeant est confronté ?

LES NOTIONS INDISPENSABLES AU QUOTIDIEN DU DIRIGEANT

- Embaucher un salarié
- Contrat de travail et bulletin de paie
- Le pouvoir de direction de l'employeur
- Rompre un contrat de travail
- Discrimination et harcèlement
- Santé et sécurité au travail
- La négociation collective

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CSE

LE DROIT DU TRAVAIL : OUTIL DU DIRIGEANT

- Comment le droit du travail peut-il être appréhendé au profit de l'entreprise ?



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DAF
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Appréhender le droit du travail
- Acquérir les bons réflexes



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION
900€ HT / PERSONNE

DÉCRYPTAGE ET ENJEUX DU CSE

PROGRAMME 1 JOURNÉE

RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉLU AU CSE

- Les missions des élus
- Place du CSE / CSE Central
- Élus titulaires / Élus suppléants

RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉLU AU CSE

- Crédit d'heures et déplacements
- Effectif
- Nombre de représentants à élire
- Égalité hommes / femmes
- Niveau d'implantation
- Composition du CSE / CSE Central

LA NÉGOCIATION DANS LA MISE EN PLACE DU CSE / CSE CENTRAL

- L'accord de mise en place du CSE
- Les accords satellites
- Les accords sur le nombre et/ou les périmètres de l'établissement

LE FONCTIONNEMENT DU CSE / CSE CENTRAL

- Les heures de délégation
- Les représentants syndicaux
- Les ressources du CSE
- L'utilisation du budget de fonctionnement et des activités sociales et culturelles



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Gérer les relations avec les représentants du personnel



OBJECTIFS

- Appréhender les missions et le fonctionnement de votre CSE
- Optimiser les moyens d'action
- Identifier les priorités en fonction des spécificités de votre

entreprise



MODALITÉS D'ÉVALUTATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

900€ HT / PERSONNE

ACCIDENT DU TRAVAIL / MALADIE PROFESSIONNELLE (AT/MP)

PROGRAMME 1 JOURNÉE

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL (AT) ?

- Accident de trajet
- Accident de mission
- Déclaration d'accident du travail
- Les réserves

COMMENT RÉAGIR EN CAS DE MALADIE PROFESSIONNELLE (MP) ?

- Rechute
- Présomption d'imputabilité
- Les réserves

LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES (MP)

CONTESTATION DES DÉCISIONS DE LA CPAM ET VOIES DE RECOURS

AT/MP ET FAUTE INEXCUSABLE DE L'EMPLOYEUR



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Présenter des réserves efficaces et éviter les risques de faute inexcusable
- Se défendre devant la CPAM et le TJ spécialisé et préparer les dossiers en amont, dès le déclenchement de l'instruction par la Caisse



MODALITÉS D'ÉVALUTATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

900€ HT / PERSONNE

LA GRÈVE DANS LE SECTEUR PRIVÉ

PROGRAMME 1/2 JOURNÉE

DÉFINITION ET FONDEMENTS JURIDIQUES DU DROIT DE GRÈVE

- La grève comme un droit fondamental encadré et limité

LES RÉPONSES ET ACTIONS DE L'EMPLOYEUR

- Remplacement des grévistes
- Gestion des piquets de grève
- Actions en justice envisageables

LE TRAITEMENT JURIDIQUE ET PRATIQUE DE LA GRÈVE

- Les effets juridiques de la grève sur le contrat de travail
- Comment assurer la bonne marche de l'entreprise en période de grève ?
- Le règlement des conflits collectifs :
 - hypothèse d'une sortie de grève négociée
 - hypothèse d'un échec des négociations



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Avoir des fonctions managériales



OBJECTIFS

- Connaître l'environnement juridique dans lequel s'exerce le droit de grève
- Connaître les différentes formes de grèves
- Maîtriser les effets juridiques consécutifs à l'exercice du droit de grève



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

500€ HT / PERSONNE

GESTION DU CONTENTIEUX PRUD'HOMAL

PROGRAMME 1/2 JOURNÉE

LA COMPÉTENCE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES :

- La compétence d'attribution
- La compétence territoriale
- Le cas des salariés protégés

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE POUR L'ENTREPRISE

LIMITER SON RISQUE

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE :

- La saisine du conseil de prud'hommes La procédure accélérée au fond
- La procédure au fond en première instance : convocation, rôle du bureau de conciliation et d'orientation (BCO) et du bureau de jugement, départage
- Les voies de recours
- L'exécution des décisions



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes étapes de la procédure prud'homale
- Constituer un dossier efficace
- Apprécier l'intérêt d'une procédure de médiation pour choisir la meilleure stratégie



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

500€ HT / PERSONNE

LE CONTRÔLE URSSAF

PROGRAMME 1 JOURNÉE

L'URSSAF, ORGANISME CONTRÔLEUR

- Le fonctionnement et l'organisation interne des URSSAF

L'AVIS ET LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

- L'avis de contrôle
- Contrôle -10 salariés
- Méthode de l'échantillonnage de l'entreprise

DE LA LETTRE D'OBSERVATIONS À LA MISE EN DEMEURE

- La lettre d'observations
- Le droit de réponse du cotisant
- La réponse de l'inspecteur
- L'issue du contrôle : débit, crédit, observations pour l'avenir
- La mise en demeure / la notification d'observations pour l'avenir
- Les suites de la mise en demeure

LES SANCTIONS

- Les majorations de retard
- Les autres majorations et pénalités: absence de mise en conformité, abus de droit
- Les procédures de remise Le droit à l'erreur

LA CONTESTATION DU REDRESSEMENT

- La contestation amiable devant la CRA
- Les principaux moyens de défense
- La contestation judiciaire
- La transaction

LE TRAVAIL DISSIMULÉ

- L'accord tacite

LES CHEFS DE REDRESSEMENTS LES PLUS COURANTS

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes étapes d'un contrôle URSSAF
- Mesurer les enjeux des différentes étapes du contrôle
- Savoir quand répondre et/ou contester

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants

- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation

PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION
1 100€ HT / PERSONNE

ADAPTER L'ENTREPRISE EN PÉRIODE DE CRISE

PROGRAMME 1 JOURNÉE

LES NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Le télétravail
- Les aménagements d'horaires
- L'aménagement de la durée du travail

NÉGOCIER LES SALAIRES

- La prime PEPA
- Le supplément d'intéressement
- La gestion du temps de travail

L'ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE

NÉGOCIER LES SALAIRES

- La rupture conventionnelle collective
- Les licenciements économiques



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Savoir poursuivre le dialogue social en période de crise
- Maîtriser l'accord de performance collective
- Connaître les nouveaux modes d'organisation du travail



MODALITÉS D'ÉVALUTATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

900€ HT / PERSONNE

The background is a dark teal color with several large, lighter teal geometric shapes. There are curved shapes in the top-left and bottom-left corners, and a large triangular shape pointing upwards in the bottom-right area. The text is centered in the upper half of the page.

FORMATIONS
WORKSHOP

LE CONTRAT DE TRAVAIL

PROGRAMME 1 JOURNÉE

LE RECRUTEMENT

- Principes à respecter lors du recrutement : non-discrimination, questions en lien direct avec le poste
- Formalités administratives et obligations des parties : DUE, registre du personnel...

LE CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI)

- Les différentes clauses du contrat :
 - clauses obligatoires
 - clauses spécifiques
- Modification du contrat de travail et changement des conditions de travail

LE CONTRAT DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

- Définition
- Clauses obligatoires
- Impacts de la loi de sécurisation de l'emploi et assouplissements envisagés

LE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (CDD)

- Cas de recours et interdictions
- Durée et renouvellement des contrats
- Succession des contrats : comment éviter la requalification ?
- Statut et droits du salarié en CDD, en CTT
- Cas de rupture anticipée et versement de l'indemnité de précarité
- Les ajustements envisageables par accords de branche suite aux ordonnances Macron



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Savoir rédiger les différents contrats de travail
- Choisir le contrat adapté et le conclure en toute sécurité
- Éviter les contentieux prud'homaux en maîtrisant la réglementation des contrats durée déterminée CDD et temps partiel



MODALITÉS D'ÉVALUTATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

900€ HT / PERSONNE

LES DIFFÉRENTS MODES DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

PROGRAMME 1 JOURNÉE

LE LICENCIEMENT

- Les motifs interdits
- Les notions de cause réelle et sérieuse, faute grave et faute lourde

LICENCIEMENT POUR FAUTE

- Distinguer licenciement et autres sanctions disciplinaires
- Qualifier les faits : de la cause réelle et sérieuse à la faute grave et lourde
- La prescription des faits fautifs
- Le recours à la mise à pied conservatoire
- Conduire la procédure de licenciement

LICENCIEMENT POUR INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE

- Distinguer le motif disciplinaire du motif non disciplinaire
- Savoir caractériser l'insuffisance professionnelle assouplissements envisagés

LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

- La procédure

LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

- Individuel
- Collectif

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

LA PRISE D'ACTE, RÉSILIATION JUDICIAIRE

LA DÉMISSION



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Déterminer les modes de rupture en fonction des situations
- Intégrer à sa pratique les récentes évolutions législatives et jurisprudentielles intervenues
- Prévenir le contentieux et anticiper le coût d'une rupture



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants

- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION
1 050€ HT / PERSONNE

LA GESTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

PROGRAMME 1 JOURNÉE

TEMPS PLEIN / TEMPS PARTIEL

- Durée légale
- Durée conventionnelle
- Le régime du temps partiel

LE RECOURS AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES

- Le contingent annuel et la définition des heures supplémentaires
- Le décompte, les obligations réciproques et la charge de la preuve

LE RECOURS AU FORFAIT JOURS

- L'encadrement du forfait jours
- Les conséquences pratiques
- La sécurisation du recours au forfait
- La convention de forfait jours
- Les conséquences pratiques

LE RECOURS AU FORFAIT HEURES

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

- La durée minimale de travail
- La sanction du non-respect des règles
- Les dérogations autorisées
- L'augmentation de la durée du travail par avenant et conséquences du refus du salarié

LA PRÉVENTION DES POURSUITES PÉNALES EN MATIÈRE DE DURÉE DU TRAVAIL

- Les risques liés au dépassement de la durée maximale du travail
- La responsabilité de l'entreprise en cas de travail dissimulé



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Optimiser l'organisation du temps de travail et valider les dispositifs d'aménagement au vu des évolutions récentes
- Maîtriser les outils permettant une meilleure flexibilité ou une meilleure maîtrise des coûts
- Éviter les pratiques à risque afin de limiter le contentieux



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

1 050€ HT / PERSONNE

LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX DANS L'ENTREPRISE PRIVÉE

PROGRAMME 1/2 JOURNÉE

PRATIQUES RELIGIEUSES : DROITS ET LIMITES

- Un salarié peut-il exprimer ses convictions religieuses ?
- Un salarié peut-il porter un vêtement avec un signe religieux ?
- Un salarié peut-il refuser d'exécuter un travail contraire à ses convictions religieuses ?
- Un salarié peut-il exiger des aménagements dans l'exécution de son contrat de travail ?

LES OUTILS JURIDIQUES DISPONIBLES :

- Le règlement intérieur
- Le principe de neutralité
- La charte d'entreprise (charte de la laïcité et de la diversité)
- L'accord d'entreprise

L'ÉVOLUTION DE LA JURISPRUDENCE

COMMENT GÉRER LES SITUATIONS CONFLICTUELLES ?

LES ENTREPRISES DE TENDANCE



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DAF
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques en matière d'expression religieuse au sein de l'entreprise
- Réagir de façon adaptée face aux demandes spécifiques de certains salariés
- Éviter les pratiques à risque et prévenir les conflits potentiels



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION
500€ HT / PERSONNE

COMMENT GÉRER L'INAPTITUDE ?

PROGRAMME 1/2 JOURNÉE

DÉTECTER L'INAPTITUDE

- Le suivi médical des salariés
- L'inaptitude d'origine non professionnelle
- L'inaptitude d'origine professionnelle

CONSTATER L'INAPTITUDE

- L'avis du médecin du travail
- La recherche de reclassement
- La consultation du CSE
- Les propositions de reclassement

LA PROCÉDURE DE CONTESTATION DE L'AVIS DU MÉDECIN DU TRAVAIL

LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE

- Licenciement pour inaptitude d'origine non professionnelle
- Licenciement pour inaptitude d'origine professionnelle



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Maîtriser les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles pour adapter sa pratique
- Gérer efficacement les situations d'inaptitude
- Sécuriser la procédure pour limiter le risque contentieux



MODALITÉS D'ÉVALUTATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque

COÛT DE LA FORMATION

500€ HT / PERSONNE

SENSIBILISER LE MANAGER AU DROIT DU TRAVAIL

PROGRAMME 1/2 JOURNÉE

LES FONDAMENTAUX

- Le contrat de travail La fiche de poste
- Les entretiens professionnels et l'évaluation de la performance Sécurité et hygiène au travail
- La discipline et les sanctions



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de formaliser les termes de la collaboration
- Appréhender les enjeux d'un management respectueux des règles du droit du travail
- Connaître les risques en cas de non-respect des règles



MODALITÉS D'ÉVALUTATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque participant.

COÛT DE LA FORMATION

500€ HT / PERSONNE

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

PROGRAMME 1 JOURNÉE

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

- Modalités de calcul des effectifs
- Nombre de représentants à élire
- Composition des collègues
- Électorat et éligibilité

ORGANISATION DES ÉLECTIONS

- Informer les salariés et les organisations syndicales
- Créer un calendrier du processus électoral
- Rédiger un protocole pré-électoral

- Prévoir le matériel nécessaire et les situations spécifiques

- Vote par correspondance
- Vote électronique

DÉROULEMENT DU VOTE

- Premier tour / second tour
- Contrôle du vote
- Dépouillement
- Proclamation des résultats
- Procès-verbal des élections

CONTESTATION DES RÉSULTATS



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Public visé : Dirigeant - DRH - DAF - Juriste
- Pré-requis : Aucun pré-requis



OBJECTIFS

- Savoir organiser les élections du CSE
- Connaître les pièges à éviter



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Tour de table au début de la formation afin de déterminer les attentes et le positionnement des participants
- Tests de connaissances et mises en situation évalués par le formateur pour valider l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de fin de formation



PÉDAGOGIE

Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants.

Un support papier et/ou numérique est remis en début de formation et un exemplaire numérique est envoyé à la fin de la formation par mail à chaque

COÛT DE LA FORMATION

900€ HT / PERSONNE

NOUS CONTACTER

POUR ORGANISER VOTRE FORMATION

L'équipe en droit social est à votre écoute.

Contact : formation@aco-avocats.com

Tél. 04 72 56 46 80

Site : aco-avocats.com

Nos locaux

Cabinet ACO - 31 rue Mazenod, 69003 LYON

- 14 rue du 11 novembre 38200 VIENNE

Accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap : dans le cadre de son engagement éthique et responsable, ACO étudie toutes les situations particulières des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation.

N'hésitez pas à nous contacter.

Accès bureaux
lyonnais

Métro D

Arrêt Saxe Gambetta

Métro B

Arrêt Place Guichard

Tram 1 Parking

Arrêt Liberté

Parking Fosse Aux Ours

Réseaux sociaux

LinkedIn — ACO AVOCATS

ACO

AVOCATS

Cabinet ACO AVOCATS

31 rue Mazonod, 69003 LYON

14 rue du 11 novembre 38200
VIENNE

T : 04 72 56 46 80
aco-avocats.com